

N°1168

du
09 OCTOBRE
2018



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Dans les termes du futur accord
de partenariat post-Cotonou

**« Les ACP
espèrent moins
la charité que la
justice et l'équité »**

P.6 **Prolongement du recensement dans la zone 1**

La preuve par quatre du succès de l'opération



Un opérateur de saisie lors de l'opération
de recensement ce lundi

P.3 Mettre le commerce électronique au service de la création d'emplois

**Un rapport sur le Togo à l'étude
ce mardi par la CNUCED**

P.4 Conséquence des avantages accordés en régime zone franche

**14 entreprises industrielles
sont créées en 2017**

P.4 Services financiers électroniques

**Vers l'interopérabilité :
tout le monde y gagnera**

P.3 Bien qu'en deçà du pourcentage attendu

**Le réseau routier
revêtu a bondi
de 4% en un an**

AZIMUTS INFOS

Aeolus, le satellite qui va mesurer le vent, a été lancé

Après un report pour cause de vents forts, le tir du lanceur Vega d'Arianespace a placé sur orbite Aeolus, le premier satellite d'observation de la dynamique de l'atmosphère terrestre. Ce satellite de l'Agence spatiale européenne, construit par Airbus Defence and Space, est destiné à la mesure des vents. Une mesure très attendue pour améliorer les prévisions météorologiques et mieux comprendre les effets du changement climatique.

Pour son cinquième lancement de l'année, le premier avec Vega, Arianespace a placé en orbite le satellite Aeolus, première mission spatiale destinée à la mesure des vents sur l'ensemble du globe terrestre, pour le compte de l'Agence spatiale européenne. Ce lancement est le douzième du lanceur Vega, qui démontre sa polyvalence et son adaptation aux missions dédiées à l'observation de la Terre.

Pour cette mission, il n'y avait pas de fenêtre de tir, ce qui aurait permis une certaine flexibilité. Si le lanceur Vega ne décollait pas à la seconde prévue, une autre tentative aura lieu vingt-quatre heures plus tard, ou ultérieurement suivant la cause du problème et la solution apportée. Pour ce vol, la performance demandée au lanceur est d'environ 1.436 kg, dont 1.357 kg correspondant à la masse au décollage du satellite.

L'orbite est héliosynchrone avec une altitude à séparation d'environ 320 kilomètres inclinée à 96,7 degrés. Depuis cette orbite, il réalisera un tour complet du Globe toutes les 90 minutes, ce qui correspond à 16 orbites par jour et repassera au-dessus des mêmes régions tous les sept jours.

Mesurer les vents terrestres depuis l'espace

Ce satellite, construit par Airbus Defence and Space est le premier conçu spécifiquement pour réaliser la mesure des vents. Actuellement, les vents sont mesurés depuis des stations de surface, en mer et sur terre, tandis que les profils des vents en altitude sont obtenus à l'aide de ballons ou depuis des avions. Mais de nombreuses régions, comme les régions polaires ou tropicales, ne disposent d'aucune donnée en altitude.

Cette mission comblera ces manques et fournira les données nécessaires pour améliorer la qualité des prévisions météorologiques. Les mesures de vent seront calculées rapidement afin de pouvoir être utilisées par la prévision météorologique opérationnelle. Aeolus contribuera également aux recherches climatologiques de long terme et fournira des informations sur les propriétés optiques des aérosols dans l'ultraviolet. Les produits relatifs aux aérosols pourront être à terme exploités pour la prévision de la qualité de l'air.

Le satellite utilisera Aladin, un "des instruments les plus sophistiqués jamais lancé en orbite" nous explique Dominique Gillieron, responsable de la division instrumentation optique chez Airbus Defence and Space. Cet instrument, un Lidar Doppler, se compose d'un "laser UV ultra-puissant, d'un grand télescope d'1,5 m et des récepteurs très sensibles". Ce télescope à l'étonnante particularité de "focaliser à la fois le laser à l'émission et qui va recueillir les photons de l'atmosphère". Sa mise au point a été si compliquée qu'elle explique la dizaine d'années de retard du programme. Initialement, Aeolus devait être lancé en 2007 ! Il faut savoir qu'aux États-Unis, un projet similaire a "été abandonné par la Nasa, faute d'avoir réussi à maîtriser la technologie nécessaire".

La production de puissantes impulsions de rayons ultraviolets dans l'atmosphère, la dissipation et la régulation de la chaleur émise par le laser et la protection des optiques du laser contre son intensité sont les principales difficultés qui expliquent ce retard.

Pour mesurer ces vents, Aeolus utilisera une "impulsion laser de courte durée envoyée depuis le satellite en direction de l'atmosphère". En retour, les molécules d'air, les gouttelettes d'eau ou les divers aérosols vont diffuser une partie de ce faisceau, et "seule une faible partie étant rétrodiffusée en direction du télescope". La vitesse du vent sera obtenue "selon la ligne de visée des particules diffusantes et alors mesurée à l'aide de spectromètres grâce à l'effet Doppler". L'échantillonnage temporel des mesures permet de connaître la vitesse à différentes hauteurs de l'atmosphère.

Concert

Le groupe Po'Boy à Lomé ce 12 octobre

Après avoir tourné en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest, joué avec Toots and the Maytals et Femi Kuti, le groupe franco-congolais PO'BOY s'invite à l'Institut Français du Togo pour une virée musicale explosive.

Po'Boy sonne comme un appel à la chaleur et à la fête : le groupe franco-congolais porté par Mathieu Insa, c'est de la musique faite de blues et d'afro, dans une alliance funky et rythmée. Le son de Po'boy est très métissé, revendiquant fièrement tous ses emprunts. Mixez du Red hot Chili

Pepper, des Doors et du Manu Chao à la chaleur de Fela Kuti, et vous obtenez un sandwich musical aussi épicé que celui de Louisiane.

Les musiciens de Po'Boy ont tous déjà une belle carrière et de l'expérience acquise auprès des plus grands noms de la musique. Po'Boy témoigne d'un puissant savoir-faire tout au long de ces 13 nouveaux titres dans sa façon d'entrechoquer ses multiples influences blues, rock, funk, afro et jazz. Leur musique est carrefour d'AfroBeats où se mêlent les ryth-



mes et les sons les plus percutants de la planète Les Po'Boy seront accompagnés par le Togo All stars, la révélation highlife -

afrobeat de l'année au Togo. Institut Français du Togo
12 OCT. / 20H00 | 2000 & 3000 FCFA | SCÈNE DE L'IFT

Arts plastiques

Banksy autodétruit son œuvre aux enchères

Ce week-end, l'artiste de street-art, Banksy, a une fois encore troublé le monde des arts et a amené à poser des interrogations sur le monde du marché des arts lors de la vente aux enchères de son tableau chez Sotheby's, à Londres.

Une toile du mystérieux et facétieux street-artiste britannique Banksy s'est partiellement autodétruite vendredi 5 octobre chez Sotheby's à Londres, alors qu'elle venait d'être adjugée pour 1,042 million de livres (1,185 million d'euros).

Il s'agit d'un des motifs les plus célèbres de Banksy, artiste qui se plaît à garder son identité secrète. "Girl with Balloon" montre une fillette laissant s'envoler un ballon rouge en forme de cœur. Le public présent aux enchères a eu la surprise d'entendre se déclencher une alarme et de voir la toile glisser vers le bas du tableau dont le cadre dissimulait une broyeuse à papier.

Détruire pour recommencer

L'artiste - qui n'est pas le ven-

deur de l'œuvre - a depuis publié une vidéo sur son compte Instagram pour expliquer qu'il avait, il y a quelques années, "en secret incorporé une déchiqueteuse à papier dans la peinture, pour le cas où elle serait mise aux enchères", ajoutant une citation de Picasso?: "Quel plaisir que de détruire pour recommencer".

"On dirait qu'on vient de se faire Bankser", a réagi Alex Branczik, responsable de la maison d'enchères Sotheby's. Si cette œuvre avait atteint quelques minutes plus tôt le niveau record de cet artiste (déjà atteint lors d'une vente aux enchères en 2008), les commentateurs ont immédiatement envisagé la possibilité que l'événement fasse grimper en flèche sa valeur.

"Nous avons parlé avec l'acheteur, qui a été surpris par cette histoire. Nous sommes en discussion quant aux prochaines étapes", a déclaré la maison d'enchères dans un communiqué publié dans le Financial Times.

En 2013, l'artiste dont les



œuvres se vendent des centaines de milliers d'euros avait en effet installé un stand près de Cen-

tral Park pour vendre une vingtaine de toiles signées pour... 60 dollars.

Prix Nobel

Les livres des Nobels de la Paix 2018

Le Nobel de la Paix a récompensé le médecin congolais dont le combat "pour réparer les femmes" violées et mutilées a traversé les frontières et une ancienne esclave sexuelle de Daech dont le témoignage a ébranlé le monde.

Nadia Murad a écrit Pour que je sois la dernière, publié chez Fayard en février. Traduit par Odile Demange et préfacé par l'avocate Amal Clooney, le récit revient sur le parcours de la jeune femme, bouleversé en 2014, quand les djihadistes de Daech entrent dans son petit village rural de Kocho, en Irak, et massacrent tous les hommes de la communauté

yézidie qui refusent de se convertir à l'islam, ainsi que les femmes trop vieilles pour servir d'esclaves sexuelles. Nadia, 21 ans, est emmenée à Mossoul pour y être vendue. Elle passe ainsi de propriétaire en propriétaire, réduite à l'état d'esclave sexuelle, et subissant même un viol collectif. Battue, violée, elle réussit un jour à s'enfuir et à trouver refuge chez des sunnites. Son témoignage avait ému le monde entier.

Denis Mukwege, médecin, gynécologue, pasteur évangélique, et militant des droits humains, est connu sous le nom de "L'homme qui répare les femmes". C'est aussi le titre du livre de Colette Braeckman

paru en 2012 chez André Versaille éditeur et réédité en 2016 à La Renaissance du livre (L'homme qui répare les femmes: violences sexuelles au Congo, le combat du Docteur Mukwege). Le médecin, avec le Dr Guy-Bernard Cadière, avait écrit en 2014 Panzi: au Congo, deux médecins soignent des femmes violées et luttent à leurs côtés contre la barbarie (éditions du Moment), soit le témoignage du lauréat du Nobel spécialisé dans la reconstruction du corps des femmes victimes de viols et de mutilations.

En 2016, il publie chez L'Archipel Plaidoyer pour la vie, où il évoque sa vocation, de l'hôpital de Panzi

au Kivu, son combat pour faire reconnaître les violences subies par les femmes par la communauté internationale, la protection dont il fait l'objet. Le livre avait reçu le Prix Grand témoin de la France Mutualiste 2017. Il a par ailleurs préfacé le roman de Véronique Ahyi-Hoesle, Noire Datura: portraits du Sud-Kivu (L'Harmattan, 2017).

Enfin, l'éditeur religieux Première Partie sort le 5 novembre le 2e numéro de son magazine Jésus!, avec Arielle Dombasle en rédactrice en chef pour une thématique intitulée Jésus et les femmes, où l'on retrouvera le médecin congolais parmi les intervenants.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue ERIC JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Dans les termes du futur accord de partenariat post-Cotonou

«Les ACP espèrent moins la charité que la justice et l'équité»

Late Pater

Cela peut sonner comme un cri de cœur du négociateur en chef des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Dans une publication, il appelle à plus d'imagination pour l'avenir des relations UE-ACP. Le ministre togolais des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Robert Dussey, est le négociateur en chef du groupe ACP pour l'avenir des relations avec l'UE après la fin de l'accord de Cotonou.

« La préemption programmée de l'accord de Cotonou en 2020 n'est pas la fin du partenariat ACP-UE. Les deux parties sont actuellement en pourparlers et les négocia-

tions pour un nouvel accord de partenariat ont commencé ce 1^{er} octobre 2018. La nouveauté de l'accord envisagé réside dans sa structure. L'accord aura **un socle commun** applicable à tous les membres du partenariat et **trois partenariats régionaux spécifiques** à l'Afrique, aux Caraïbes et au Pacifique (ACP).

L'accord post-Cotonou doit aider à la réalisation du développement durable dans les pays ACP. Le droit au développement des peuples ACP, les ODD, l'accord de Paris sur les changements climatiques et l'Agenda 2063 de l'Union africaine doivent être au cœur du futur accord de partenariat ACP-UE.

Nous avons des raisons d'espérer, mais l'espoir dans l'avenir de notre partenariat n'est légitime que s'il repose sur l'engagement des deux parties à faire ensemble le chemin de la prospérité. Le partenariat ACP-UE ne peut tenir ses promesses que s'il n'annihile pas les efforts endogènes de développement des ACP, n'induit pas le démantèlement de leurs jeunes industries et économies.

Il nous faut plus d'ambition et d'imagination pour comprendre les enjeux nouveaux de notre coopération que nous souhaitons et voulons plus féconde, équitable et responsable. Les ACP espèrent moins la charité que la justice et l'équité dans les termes du futur

accord de partenariat.

Les sujets à inscrire à l'agenda des négociations sont divers et toucheront des domaines tels que l'économie et l'investissement, la coopération au développement, la recherche et l'innovation technologique, les changements climatiques, la guerre à la pauvreté, la sécurité, le dialogue politique et la migration. Après attente des deux parties sur le socle commun de l'accord, les négociations sur les trois piliers régionaux seront lancées. L'objectif, c'est d'arriver à un accord qui tient vraiment compte des réalités et problèmes de chaque sphère géographique du groupe ACP.

L'avantage de cette approche est qu'elle donne à chaque région des ACP la possibilité d'influencer ou, au besoin, de prendre en main les négociations techniques sur ses priorités stratégiques. L'approche est en phase avec la volonté des différentes régions, en particulier celle de l'Afrique clairement expri-



Robert Dussey, Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine

mée d'avoir un partenariat totalement décomplexé avec l'Europe dans un rapport de stricte égalité.

La question migratoire sera sans doute un point essentiel du pilier UE-Afrique de l'accord, mais elle ne doit pas éluder la pertinence des débats, impacter dans le sens négatif les termes de notre futur accord de coopération.

Au demeurant, nous restons convaincus que l'horizon du partenariat ACP-UE reste ouvert. Les prochaines négociations s'annon-

cent à grands pas. Les défis sont essentiels et les enjeux grands. Un accord de partenariat vraiment juste et équitable entre l'Europe et les ACP aura certainement pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique des retombées que les accords antérieurs n'ont jamais eues. Je voudrais finir avec une pensée de Gaston Berger : «*Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous*» ».

Mettre le commerce électronique au service de la création d'emplois

Un rapport sur le Togo à l'étude ce mardi par la CNUCED

*** Il est noté un faible raccordement à l'Internet,... des livraisons difficiles hors de Lomé**

Jean AFOLABI

Le Burkina Faso, le Sénégal et Togo sont les trois derniers pays parmi les moins avancés à bénéficier d'une évaluation rapide par la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) de l'état de préparation de leur économie au commerce électronique. Objectif : ouvrir de nouveaux horizons en mettant le commerce électronique au service de la création d'emplois et du développement des échanges, selon une information de la CNUCED. Les trois rapports seront présentés lors de l'atelier régional sur le commerce électronique organisé conjointement par la CNUCED et la Commission de l'UEMOA ce mardi 9 et ce mercredi 10 octobre 2018 à Ouagadougou, au Burkina Faso.

«Les études réalisées par la CNUCED montre que les chantiers de réforme sont vastes pour permettre au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo de saisir pleinement les opportunités de développement qu'offre le commerce électronique et qu'ils nécessitent des actions ambitieuses de la part des gouvernements. C'est pour les aider que nous sommes là», a expliqué la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED, Isabelle Durant. Et d'insister : «C'est une stratégie gagnants-gagnants, que l'on doit poursuivre car, le commerce électronique est aujourd'hui une porte d'accès incontournable aux marchés extérieurs».

De l'avis du CNUCED, le potentiel pour le développement du commerce électronique au Togo est limité : faible raccordement à



Isabelle Durant, Secrétaire générale adjointe de la CNUCED

l'Internet, paiements en ligne limités, livraisons difficiles hors de Lomé. Pour autant, les start-ups technologiques débordent de solutions innovantes qui permettent de contourner les problèmes existants. Le potentiel au niveau national existe donc, mais à condition que le commerce électronique s'adapte aux réalités du pays. La ministre Bernadette Legzim-Balouki du Commerce et de la promotion du secteur privé en est consciente : «*Mon ministère est fortement engagé pour faire du commerce électronique un puissant moteur de croissance économique, de commerce inclusif et de création d'emplois au Togo. Ce nouveau diagnostic a retenu le développement du commerce électronique comme l'un des secteurs stratégiques qui devrait promouvoir les échanges commerciaux et supprimer les obstacles au commerce*», a-t-elle déclaré. Les obstacles les plus importants concernent les paiements électroniques, la logistique et l'encadrement des modes de livraison ainsi que la cybersécurité et la protection du consommateur.

Ces trois évaluations ont été financées par le Gouvernement allemand, contributeur majeur au Programme d'évaluation mis en place

par l'initiative. Cette initiative propose aux pays des solutions de renforcement des capacités en matière de commerce électronique et d'optimisation des synergies entre les différents partenaires. Elle compte 29 partenaires dont sept participeront à l'atelier de Ouagadougou : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Commission économique pour l'Afrique, Centre du commerce international, Organisation mondiale du commerce, Union postale universelle, ACSIS). Cet atelier est la première étape dans la préparation d'un plan régional.

Depuis 2016, la proposition de la CNUCED de procéder, dans les pays qui le souhaitent, à une évaluation rapide de leur potentiel à s'ouvrir au commerce électronique permet de les accompagner dans la création d'un écosystème propice au commerce électronique. A l'issue de cet exercice, les décideurs politiques bénéficient d'un schéma directeur fort en recommandations concrètes, en vue pour leur pays d'exploiter au mieux le potentiel du commerce en ligne. Les partenaires d'eTrade for all sont engagés à les aider dans leur domaine de compétences (etradeforall.org)

Bien qu'en deçà du pourcentage attendu Le réseau routier revêtu a bondi de 4% en un an

Dans le domaine des infrastructures routières, le gouvernement ambitionnait de faire de la Scape 2013-2017 un instrument privilégié d'intégration sous-régionale et de développement des zones à fort potentiel agro-économique. Pour ce faire, il avait comme priorités de développer et d'améliorer qualitativement le réseau routier. Cette volonté s'est effectivement traduite à travers la réhabilitation et la modernisation du réseau routier national. Résultat : le pourcentage du réseau routier revêtu avec un assez bon niveau de service – indicateur retenu pour évaluer les avancées dans le domaine – est passé de **60% en 2016 à 64% en 2017** contre un pourcentage attendu de **70%**. Sur la période 2013-2017, cet indicateur a connu une augmentation régulière en passant de 45% en 2013 à 55% en 2015, 60% en 2016 et 64% en 2017.

Les projets de dédoublement de la route Nationale 1, d'aménagement et de bitumage des routes transversales et de réhabilitation et renforcement des routes urbaines ont contribué à l'amélioration de l'état du réseau routier. Les principaux projets routiers achevés au cours de la période de mise en œuvre de la Scape sont : le projet d'amélioration de la circulation dans la ville de Lomé - tranche d'urgence et le projet d'aménagement et de bitumage du grand contournement de Lomé - phase 1, achevés en 2015 ; les projets d'aménagement et de bitumage des routes Guérin Kouka - Katchamba et Kabou - Guérin

Kouka ; les travaux des contournements d'Alédjo et de Défalé ainsi que le dédoublement Golf Club - Togblékopé - Davié.

Les principaux projets routiers achevés en 2017 sont : les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Dapaong-Borgou (49 km) ; la réhabilitation et le renforcement du tronçon Tabligbo-Aného (42,8 km) ; les travaux de réhabilitation et la modernisation de la route Atakpamé - Blitta - Aouda (150 km). Cependant d'autres projets routiers sont toujours en cours, notamment les travaux de réhabilitation et de renforcement du tronçon Kanté-Tandjouaré (130 km) ; travaux d'aménagement et de bitumage du grand contournement de Lomé, phase 2 (Golf Club - Noépé - Fre Ghana (21 km) ; travaux d'aménagement et de bitumage de la route Notsé - Tohoun (57 km) ; travaux de réhabilitation et de renforcement du tronçon Lomé - Vogan - Anfoin (61 km) ; travaux d'aménagement et de bitumage de la route Borgou - Mandouri (48 km) ; travaux d'aménagement et de bitumage de la route Mandouri - Fre Bénin (7,5 km) y compris la construction d'un pont de 180 m, etc. Par ailleurs, d'importants travaux d'ouvrages d'art se sont poursuivis en 2017. Ils s'agit des travaux de construction des ponts de Kara et de Koumongou ; travaux de construction d'un pont à



Togblékopé sur le fleuve Zio. Le projet de construction du pont d'Alinmodji se poursuit avec l'entretien des pistes d'accès.

Sur la période 2013 à 2017, plusieurs projets routiers prévus par la Scape n'ont pu être achevés ou entièrement exécutés, notamment la réhabilitation de 20 km de voiries urbaines par an à Lomé ; le dédoublement du corridor Lomé - Tsévié qui n'a été réalisé que jusqu'à Davié ; la promotion de l'émergence et du développement des entreprises de bâtiments et travaux publics (BTP) et des bureaux d'études locaux (BEL), de leur professionnalisation et qualification, et de leur capacité de gestion ; le développement du transport urbain, à l'image de Sotral, dans les autres villes du pays et la maîtrise du trafic urbain.

Services financiers électroniques

Vers l'interopérabilité : tout le monde y gagnera

Late Pater

Le gouvernement togolais a engagé, ces dernières années, d'importantes réformes qui ont permis de développer les services financiers électroniques. L'un des résultats tangibles de ces actions est la hausse sensible du nombre de togolais disposant d'un porte-monnaie électronique. La dernière édition de l'indice de la Banque mondiale sur l'inclusion financière (Global Findex) souligne ainsi que le pourcentage d'individus de plus de 15 ans disposant d'un compte mobile money au Togo est passé de 18% à 45% entre 2014 et 2017. Pour accompagner cette dynamique, assurer un essor rapide de l'inclusion digitale et financière et ainsi favoriser le développement d'entreprises innovantes et le e-commerce dans le pays, le ministère des Postes et de l'économie numérique et le ministère de l'Économie et des finances ont proposé la mise en place de l'interopérabilité des services financiers électroniques qui reposera sur une plateforme unique de paiements dénommée «TogoPAY». Une communication sur l'interopérabilité des services financiers électroniques a été présentée en conseil des ministres, le 20 septembre 2018, par Cina Lawson, ministre des Postes et de l'économie numérique.

Favoriser l'émergence de nouveaux usages. L'interopérabilité est la capacité donnée aux usagers d'échanger de l'argent via des solutions offertes par différents fournisseurs/acteurs de paiements mobiles et électroniques bancaires ou non. Cette interopérabilité permet et facilite les transferts des fonds des comptes bancaires vers des portefeuilles d'argent mobile et vice versa. Elle permet également aux utilisateurs d'un réseau de mobile money d'interagir avec les utilisateurs d'un autre réseau de mobile money, favorisant ainsi la réalisation de transferts d'argent inter-réseaux. Au Togo, fait savoir le ministère, l'interopérabilité des services financiers électroniques permettra d'interconnecter, notamment deux plateformes de paiement mobile (par exemple, un client TMoney (Togocel) pourra transférer de l'argent sur le compte d'un client Flooz (Moov), et vice versa) ; une plateforme de paiement mobile et une banque ou une institution de microfinance (par exemple, le client d'une banque X pourra faire un dépôt, à partir de son téléphone, de son compte à son porte-monnaie TMoney ou à tout autre compte TMoney ou Flooz).

Des avantages multiples pour tous les acteurs. Outre ces nouveaux usages, la création de la plateforme unique de paiements «TogoPAY», qui servira de base à

l'interopérabilité, comporte plusieurs avantages pour l'ensemble des acteurs impliqués, que ce soit le gouvernement togolais, les opérateurs de téléphonie mobile, les banques, les institutions de microfinance ou toutes autres institutions financières. Par exemple, au niveau des **opérateurs mobiles** : en offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger des fonds entre comptes bancaires et comptes mobile money, les opérateurs mobiles sont susceptibles de favoriser le recrutement de nouveaux utilisateurs bancarisés. Ces utilisateurs adosseraient à leur compte bancaire un compte de mobile money pour bénéficier des avantages offerts par ce service (paiement de factures simplifié, bonus crédit téléphonique...). Au niveau des **banques et institutions financières** : en offrant aux utilisateurs la possibilité d'échanger des fonds entre comptes bancaires et comptes mobile money, les banques sont susceptibles de favoriser le recrutement de nouveaux utilisateurs non bancarisés ou bien d'offrir de nouveaux services à leurs clients existants. Du côté des **services publics**, l'interopérabilité est également susceptible de développer les transactions financières réalisées avec des acteurs publics. Pour les autorités, ce sera l'opportunité de renforcer la qualité des services publics, d'une part, en optimisant la traçabilité des transactions et, d'autre part, en optimisant l'expérience «client» des administrés. En effet, les paiements mobiles permettent notamment de délivrer «à distance» certaines prestations (exemple : versement de pensions, paiement de redevances, etc.) qui nécessitent encore dans de nombreuses régions de se rendre à un guichet de paiement, d'y patienter dans une file d'attente, de payer les frais induits par ce déplacement, etc. Enfin, au niveau des **commerçants** : en interconnectant leurs plateformes avec des systèmes marchands, les opérateurs peuvent

permettre aux utilisateurs de régler leurs achats via mobile money. C'est le domaine dans lequel l'interopérabilité semble la plus prometteuse. Dans plusieurs pays, les opérateurs sont parvenus à déployer des accords avec des réseaux de distribution de carburant, de supermarchés ou de taxis. En outre, les services financiers mobiles constituent une opportunité majeure de développer le commerce en ligne de biens physiques. Si les e-commerçants s'appuient actuellement sur le paiement en espèces à la livraison dans les marchés émergents, l'interopérabilité de leurs systèmes marchands avec des services mobile money permettrait de prépayer les achats. *«En somme, si elle est effective, l'interopérabilité permettra une interaction entre les différents acteurs impliqués tout en éliminant la complexité des contrats individuels. Elle favorisera également la dématérialisation des paiements qui se traduira, non seulement par une réduction des coûts, mais aussi par une optimisation des processus d'opérationnalisation et une variété de l'offre de services financiers»*, conclut le cabinet de Cina Lawson.

Au regard des avantages qu'un tel système peut apporter au pays, le conseil des ministres a autorisé la ministre de l'économie numérique à conduire toutes les diligences nécessaires à la création de «TogoPAY», la plateforme interopérable de paiement électronique qui sera réalisée dans le cadre d'un partenariat public/privé afin d'en assurer l'efficacité et l'efficience. En mettant en place cette plateforme, le Togo serait le premier pays de l'UEMOA à mettre en œuvre une telle initiative qui s'appuie sur une approche intégrée permettant d'en faire un point de contact unique pour toutes les modalités de paiement et faciliter la digitalisation de l'économie et l'émergence de nouveaux services.

Dans la nouvelle approche d'élargir leur coopération

Le Togo et le Koweït libèrent leur espace aérien par un accord

Le Togo et le Koweït s'engagent à renforcer leur coopération dans l'aviation civile. C'est pour acter cet engagement qu'un accord bilatéral en matière de transports aériens a été signé le mardi 2 octobre entre les deux états, rapporte le portail spécialisé NewsAero. L'accord a été parafé à Koweït entre Yousef Al-Fozan, directeur général de l'Agence Nationale de l'aviation civile (ANAC) koweïtienne et le colo-

nel Dokissime Gnama Latta, directeur de l'Agence nationale de l'aviation civile du Togo (ANAC-Togo).

Cette nouvelle dynamique s'inscrit dans la nouvelle approche des autorités koweïtiennes à élargir leur coopération avec les pays africains, a expliqué Yousef Al-Fozan. En vertu de cet accord, les compagnies nationales désignées des deux pays bénéficient désormais des droits de trafic il-

Conséquence des avantages accordés en régime zone franche

14 entreprises industrielles sont créées en 2017

Late Pater

Le décompte est révélé par le dernier rapport de vie (version semi-définitive) de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape), qui a pris fin en décembre 2017. Comme pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016, le rapport bilan 2017 a bouclé le cycle d'élaboration des rapports bilans de mise en œuvre de la stratégie. L'UNION entame un retour sur ce qui a été fait et ce qui a moins évolué. Lecture !!

Afin de capter les évolutions enregistrées en matière de développement industriel, l'indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) est retenu. Pour le compte de l'année 2017, cet indice a connu une progression de 40,7% contre 2,4% en 2016. Cette forte progression s'explique par la confiance qu'inspire le Togo vis-à-vis des investisseurs du point de vue sécuritaire qui a permis l'installation de 14 entreprises industrielles en 2017 contre 7 en 2016 et la demande élevée dans certaines branches d'activités (bois, énergie). Il faut également noter la forte production des phosphates en 2017, suscitée par la remontée du prix de cette matière première sur les marchés mondiaux. Cependant, en dépit de la progression de l'indicateur en 2017, les valeurs prévisionnelles n'ont pu être atteintes durant toute la période de mise en œuvre de la Scape aussi bien en scénario de référence qu'accélééré. Si l'année 2017, année d'achèvement de la mise en œuvre de la Scape, a connu la plus forte progression (avec un IHPI de 136,9), l'année 2016 a connu la plus faible production avec un IHPI de 97,3.

L'indice harmonisé de la production industrielle a connu durant la période de mise en œuvre de la Scape une progression irrégulière. Entre 2013 et 2014, l'IHPI a

progressé, passant de 103,9 à 129. Les deux années suivantes ont connu une régression avec des résultats inférieurs à 100 (99,7 en 2015 et 97,3 en 2016), avant la période de pic située en 2017 avec un IHPI à 136,9. La régression de l'IHPI en 2015 et 2016 trouve son explication dans la baisse de la production de certaines branches (coton, bois, phosphate, textile, métallurgie) suite à la situation économique mondiale peu favorable à la production et à la crise sécuritaire dans la sous-région.

Mise en place d'un programme de compétitivité par filière

L'ambition du gouvernement est de développer et de mettre en œuvre des programmes de compétitivité par filière à travers (i) le renforcement du système de planification du développement industriel, du secteur des mines et des hydrocarbures ; (ii) la promotion de la compétitivité et de la qualité ; et (iii) la relance des industries minières. Le nombre de filières disposant d'un plan stratégique permet d'apprécier les progrès réalisés dans le domaine. De 2013 à 2017, aucune filière sur les dix (10) prévues n'a été dotée de plan stratégique en raison du manque de moyens financiers. De plus, les budgets d'investissement alloués au secteur de l'industrie durant la période de mise en œuvre de la Scape n'ont pas été à la hauteur des ambitions que l'Etat se donnait dans la stratégie à travers ce secteur. En outre, la faible capacité de mobilisation des ressources au niveau du secteur lui-même n'a pas permis de disposer de toutes les ressources pour la mise en œuvre des différents projets notamment celui du plan stratégique des filières. Cependant, certaines filières agricoles font l'objet d'étude au ministère chargé de l'agriculture. Il s'agit, entre autres, des filières maïs, soja, riz, tomate et poisson.

Mise en place d'un programme

de mise à niveau des entreprises existantes et de développement des PME/PMI

La mise en œuvre de ce programme passe notamment par (i) la promotion des PME industrielles, (ii) l'augmentation de la capacité de production industrielle locale et de la transformation, (iii) la mise à niveau de l'outil technique de production des entreprises, (iv) le renforcement des capacités institutionnelles, managériales et des ressources humaines des industries et du secteur traditionnel de la micro entreprise, et (v) le renforcement des capacités opérationnelles du secteur. Pour apprécier les avancées dans cette mise en œuvre, deux indicateurs sont retenus à savoir le nombre d'entreprises mises à niveau et le nombre d'entreprises industrielles créées. Tout comme les années précédentes, aucune entreprise industrielle n'a été mise à niveau en 2017. La raison essentielle est le manque de ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme national élaboré à cet effet, qui doit prendre le relais du programme national de restructuration et de mise à niveau de l'UEMOA déployé de 2008 à 2012. Suite aux difficultés de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre du programme national de mise à niveau, un projet de mise à niveau prenant en compte le volet énergétique a été initié et mis en œuvre pour une première phase en 2014. Ce projet devrait se poursuivre en 2017 mais n'a pu être concrétisé.

Par contre, le nombre d'entreprises industrielles créées a connu une forte progression. Il est passé de 7 entreprises industrielles créées en 2016 à 14 entreprises créées en 2017. Cette forte augmentation est due à l'application de la loi sur la zone franche qui permet d'accorder un certain nombre d'avantages aux entreprises installées sous ce régime. En effet, sur les 14 entreprises créées en 2017, 13 sont en zone franche contre 1 en territoire douanier. Entre 2013 et 2017, le nombre d'entreprises industrielles créées a été conforme aux prévisions, sauf en 2016 où seulement 7 entreprises industrielles ont été créées, inférieure à sa prévision de 10.

Cependant, quelques actions ont été menées pour créer les conditions favorables à la densification du tissu industriel. Il s'agit de la poursuite de la phase 2 du projet de sécurisation du site industriel de Kpomé dont les travaux n'ont pu s'achever suite aux difficultés de déblocage des fonds alloués à cet effet. La réalisation des deux kilomètres linéaires devait permettre de boucler les cinq kilomètres de clôture prévue pour sécuriser entièrement le site.

FOOTBALL/ QCAN 2019/TOGO vs GAMBIE

Samuel Asamoah ne viendra pas !

Annoncé chez les Eperviers, milieu de terrain de Saint Trond Samuel Asamoah a décidé de ne pas jouer pour le Togo, la patrie de sa mère. L'information a été portée à la connaissance du staff technique des Eperviers le weekend.

Hervé A.

Alors qu'il ne digère pas le forfait de Razak Boukari, victime d'une blessure au mollet, qui le met out de la double confrontation entre le Togo et la Gambie, les 12 et 16 octobre 2018 à Lomé et à Banjul, Claude Le Roy, le sélectionneur des Eperviers du Togo ne devrait pas non plus compter sur Samuel Asamoah qui continue de snober le Togo, la patrie de sa mère.

Le joueur qui a pourtant donné toutes les garanties au technicien français en février dernier, aurait fait marche arrière et décidé de porter la tunique des Black Stars du Ghana. Une information qui ne devrait pas faire plaisir à Claude Le Roy toujours à la recherche de vraies solutions pour son milieu de terrain.

Recruté en 2007 par l'Académie Aspire, alors nouvellement fondée.



Asamoah, alors âgé de 13 ans, quitte sa famille pour poursuivre une carrière de footballeur professionnel. Pendant cinq ans, il joue dans la section sénégalaise de l'Académie Aspire avant de s'installer en Belgique.

À l'été 2012, Asamoah, signe un

contrat avec le KAS Eupen, en deuxième division belge, venant d'être repris par l'Académie Aspire. De cette façon, les nouveaux propriétaires espérant mettre en valeur leurs jeunes talents. Tant en 2014 qu'en 2015, il atteint les barrages de promotion avec le KAS Eupen,

échouant les deux fois de peu à la promotion. Il inscrit un total de 12 buts avec cette équipe.

En juillet 2015, Asamoah est prêté à l'OH Louvain, alors en première division belge. Deux ans plus tard, il signe pour le Saint-Trond VV, club de première division belge.

Dimitri Payet appelé en renfort

Nabil Fekir s'étant blessé dimanche lors de PSG-OL (5-0), il fallait à Didier Deschamps un nouveau joueur offensif. Le sélectionneur des Bleus a décidé d'appeler Dimitri Payet (OM).

"Il a une entorse à la cheville, il va aller à Clairefontaine voir le médecin de l'équipe de France pour faire constater sa blessure. Il sera forfait, c'est sûr", expliquait Bruno Genesio en conférence de presse après la défaite de son Olympique Lyonnais contre le Paris Saint-Germain (0-5). Car le meneur de jeu lyonnais était bien dans la liste de Didier Deschamps pour affronter l'Islande (à suivre en direct sur notre live commenté) et l'Allemagne (aussi à suivre en direct sur notre live commenté).

Dès lors, il faut au sélectionneur trouver un joueur susceptible de remplacer le Rhodanien. Dimitri Payet, meneur de jeu et capitaine de l'Olympique de Marseille qui effectue un grand début de saison, était donc le favori pour retourner chez les Bleus. Pour rappel, il avait manqué la Coupe du Monde (probablement) à cause de sa blessure contractée lors de la finale de Ligue Europa perdue contre l'Atlético Madrid à Lyon sur le score de trois buts à zéro.

L'Olympien est aujourd'hui le meilleur passeur de Ligue 1 avec cinq offrandes juste devant Neymar qui en a déjà offert quatre. "La porte n'est pas fermée en tout cas. Il s'est passé ce qu'il s'est passé avec sa blessure. Aujourd'hui il est toujours un joueur de haut niveau. Oui il a 32 ans, mais ce n'est pas rédhibitoire non plus. Tout dépendra de ce qu'il fera et de la concurrence poste par poste. Dimitri a été avec nous, a été très important pendant l'Euro 2016, il a participé aussi à la phase de qualifications, il n'a pas été dans la liste des 23, mais c'est un joueur sélectionnable et je suis persuadé qu'il est toujours très attaché à l'équipe de France", avait indiqué Deschamps en août.

CAF AWARD

Le Sénégal a installé vendredi son Comité d'organisation

Le Sénégal a installé, le 5 octobre, le Comité local d'organisation des "CAF Awards 2018", une cérémonie annuelle récompensant les sportifs et personnalités qui se sont distingués dans leur contribution au développement du football africain.

Dakar, la capitale sénégalaise va abriter, le 8 janvier prochain, la cérémonie des "CAF Awards 2018", au cours de laquelle sera décerné le "Ballon d'or africain" de l'année, avait confirmé le Président Ahmad lors d'une visite en sep-

tembre dernier pour l'assemblée générale extraordinaire de la zone A de l'UFOA.

S'exprimant lors de l'installation officielle du comité local d'organisation, le Ministre Matar Bâ a en qualité de président, qualifié cette manifestation, événement de "haute portée sportive dans l'agenda du sport mondial".

Il a exhorté "le mouvement sportif sénégalais à se mobiliser pour une bonne organisation de cette cérémonie". Les "CAF Awards", une manifestation qui remonte à 1992 avec l'instaura-

tion du trophée destiné au "footballeur africain de l'année", a été depuis étendue à d'autres catégories avec notamment l'introduction du prix récompensant la meilleure joueuse.

Elle constitue désormais "un facteur d'émulation considérable qui contribue à l'amélioration constante des footballeurs du continent et à l'élévation de leurs standards de performance", selon les organisateurs.

Voici la composition du comité local de l'organisation : Président : Matar Bâ (ministre

des Sports) ; Vice-président : Me Augustin Senghor (président de la Fédération sénégalaise de football et représentant CAF) ; Membres : Saër Seck (vice-président FSF), Abdoulaye Sow (vice-président FSF), le directeur des sports de haut niveau, les représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, du Tourisme et de la Culture, le président de la commission d'organisation de la FSF, le chargé du football féminin à la Fédération sénégalaise de football.

Jair Bolsonaro, favori des footballeurs

Jair Bolsonaro, candidat d'extrême-droite à l'élection présidentielle brésilienne, est arrivé en tête du premier tour dimanche 7 octobre. L'ancien militaire a récolté plus de 46% des votes. Parmi ses soutiens, plusieurs footballeurs de renom.

Cent-quarante-sept millions de Brésiliens étaient appelés aux urnes dimanche 7 octobre pour élire leur futur président. Parmi les candidats, celui de l'extrême-droite, Jair Bolsonaro. A 63 ans, l'ancien officier militaire (PSL) partait favori des sondages. Il récolte finalement plus de 46% des suffrages et affrontera le 28 octobre prochain au second tour le candidat du Parti des Travailleurs (PT), Fernando Haddad.

Au sein de ses électeurs, Ronaldinho, Lucas Moura, Rivaldo, Cafu, Felipe Melo. Nombreux ont été les footballeurs à afficher leur soutien au candidat d'extrême-droite durant la campagne présidentielle. Via les réseaux sociaux et leurs millions d'abonnés, les stars brésiliennes du ballon rond ont pris position.

DOPAGE

L'Agence mondiale antidopage publie son rapport annuel 2017

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a publié vendredi son Rapport annuel 2017, qui décrit les développements ayant contribué à rendre l'AMA et le système antidopage mondial plus forts. Sous le thème Retour sur le passé et regard vers l'avenir, le Rapport annuel s'inscrit comme un élément important de l'engagement de l'AMA envers la responsabilité et la transparence.

En novembre 2016, le Conseil de fondation de l'AMA (le Conseil) a validé par consensus une série de recommandations visant à renforcer l'Agence comme l'organisme de réglementation mondial pour la lutte contre le dopage. Sur la base de ces recommandations, l'AMA a immédiatement adopté

des mesures importantes et établi des priorités stratégiques pour orienter ses activités en 2017 et au-delà. Ce rapport annuel présente les résultats atteints par l'Agence dans la concrétisation de ces priorités et les moyens que nous prenons pour aller de l'avant avec nos partenaires.

"Notre travail en matière de supervision de la conformité, d'enquêtes, de recherche scientifique, d'éducation, de protection des données et d'autres priorités renforce la capacité de l'AMA à protéger l'intégrité du sport, a déclaré le président de l'AMA, Sir Craig Reedie. Mais les deux décisions les plus déterminantes des réunions du Conseil de fondation de novembre 2017 et de mai 2018 ont été,

respectivement, l'augmentation du budget 2017 de l'Agence (29,7 millions de dollars US) de 8 % pour 2018 et d'environ 8 % pour 2019-2022. Nous estimons que cela reflète clairement le mandat élargi de l'AMA et représente un vote de confiance dans la capacité de l'AMA à mener à bien ce mandat. L'AMA est heureuse de ces augmentations accordées par nos partenaires des gouvernements et du Mouvement sportif. Cette hausse permettra d'accroître considérablement l'ampleur, le rythme et la portée des activités principales de l'AMA."

À la fin de 2017, l'AMA comptait 98 employés répartis entre son bureau principal à Montréal, au Canada, et ses bureaux régionaux au Cap, en Afrique du Sud,



à Tokyo, au Japon, à Lausanne, en Suisse, et à Montevideo, en Uruguay. L'équipe de l'AMA travaille en constante collaboration avec ses partenaires dans le monde pour protéger l'intégrité du sport et défendre les valeurs du franc jeu.

Evelyn Akhator passe sa visite médicale avec succès

La star nigériane, Evelyn Akhator (23 ans, 1.90 m) a passé sa visite médicale avec succès, vendredi à l'hôpital Acibadem Fulya d'Istanbul en vue de la saison 2018-2019 avec le Besiktas JK qu'elle a rejoint en juillet dernier. Evelyn Akhator disputera donc cette saison le championnat professionnel de première division turque et débutera l'Eurocup le 25 octobre prochain contre Tsmoki-Minsk.

Des analyses de sang ont été effectuées d'une manière détaillée par l'ancienne joueuse de l'université du Kentucky, draftée en 3e position par les Dallas Wings (WNBA). Akhator a également été soumise à des examens dans les départements d'orthopédie, de maladies internes, des yeux, d'oto-rhino-laryngologie, de chirurgie générale et de cardiologie. Le Bilan de santé; des tests pulmonaires, cardiaques et radiologiques ont été effectués.

Evelyn Akhator a parfaitement réussi ce bilan de santé et son contrat d'une saison avec Besiktas est donc validé d'une manière officielle par le club turc. Akhator vient d'atteindre avec le Nigéria les quarts de finale de la coupe du monde féminine de FIBA 2018 à Tenerife, terminant dans le Top 8 mondial, une première de l'histoire pour une équipe nationale africaine.

Prolongement du recensement dans la zone 1

La preuve par quatre du succès de l'opération

L'annonce de la CENI du prolongement de 24 heures des opérations de recensement dans la zone 1 a surpris plus d'un, tant certains annonçaient le « fiasco » sur toute la ligne. Ils ont dû ravalier leur langue, l'engouement, l'empressement et l'envie des populations à se faire enrôler sont passés par là.

Eric J.

La surprise que nous annonçons il y a une semaine, à l'ouverture du recensement, vu l'assaut des centres d'enregistrement en ce premier jour de l'opération, s'est confirmée tout au long de la semaine. Le nombre des Togolais recensés est allé en crescendo au fil des jours, atteignant des pics le weekend. À la fermeture des centres de recensement les soirs, les agents recenseurs ont dû programmer certains qui seront prioritaires le lendemain. «*Vu qu'ils étaient là depuis et qu'ils n'ont pas pu se faire recenser avant la tombée de la nuit, nous sommes obligés de les répertorier et de les prier de revenir le lendemain à la première heure. Ils sont les premiers à avoir leur carte d'électeur. C'est ce que nous faisons depuis quelques jours*», fait savoir un opérateur de saisie dans le centre de vote de l'Ecole Primaire publique Adjougba-Sorad à Agoè.

Il fallait se lever tôt le samedi et le dimanche pour ne pas être relégué au dernier rang de longues queues qui se sont formées avant même l'ouverture des centres. Même les problèmes de kits, de cartouche d'encre et d'autres désagréments n'ont pas entamé la volonté de ces braves hommes et dames qui voulaient coûte que coûte leur carte d'électeur.

La CENI en a tenu compte : «*Le président de la commission électorale nationale indépendante (CENI) porte à la connaissance du*



Les files d'attente sans fin toute la journée d'hier dans les centres

public et de tout le personnel électoral que, vu les affluences dans plusieurs centres de recensement et de vote (CRV) et en vue de permettre à tous les citoyens d'obtenir leur carte d'électeur, le recensement électoral fixé du 1^{er} au 8 Octobre dans la première zone est prorogé jusqu'au mardi 9 Octobre 2018. (...) En conséquence, il invite tous les citoyens togolais ayant 18 ans et plus à accomplir cet acte citoyen et civique.», dit le président de la CENI Kodjona Kadanga.

Cette décision de la CENI de prolonger l'opération de recensement est saluée car l'inquiétude se lisait sur les « derniers retardataires » qui se sont pointés hier

pour se faire établir leur carte. «*J'étais là le weekend mais à voir le monde, j'ai dit que Lundi serait mieux. Mais aujourd'hui (lundi, ndlr), j'ai eu un empêchement de dernière minute et je me disais, avec regrets, que c'est fini pour moi. Heureusement qu'ils seront encore présents ce mardi*», confie Komi, un fonctionnaire qui se satisfait du communiqué de la CENI.

Au-delà de cette prolongation, c'est le camouflet du camp de ceux qui ont appelé au boycott qu'il convient de souligner. De mémoire de politicien, beaucoup affirment n'avoir jamais entendu qu'une opposition appelle au boycott d'un recense-

(suite à la page 7)

Gestion Projet d'eau et d'assainissement à Danyi-Elavanyo

Florence Rabezandriantra pour former des élus locaux et passer le relai après 2018

Dans le cadre du Projet d'eau et d'assainissement à Dani-Elavanyo (Togo) porté par le Syndicat d'eau de Lezay (centre-ouest de la France) et appuyé par l'Association pour le développement économique et social en Afrique (Adesaf), une réunion d'information au Syndicat d'eau de Lezay, en présence du maire, Jean-Jacques Dempuré, de Daniel Gorin, président du jumelage Lezay - Danyi-Elavanyo, Christian Médeau, chef des services du Syndicat d'eau et Quentin Coquillaud, directeur de l'Adesaf, a permis à Florence Rabezandriantra de se présenter comme nouvelle volontaire en service civique de l'Adesaf pour le suivi des projets au Togo, en remplacement de Florine Limandas.

Agée de 23 ans et originaire de Madagascar où elle a grandi, elle vient de terminer son master 2 en solidarité internationale, action humanitaire et crises à l'université de Lille en France. Elle revient d'un stage dans une ONG des droits de l'homme à Tel-Aviv, en Israël, pour les recherches de financements et la gestion des ressources humaines. Elle explique : «*Je suis la nouvelle volontaire de l'Adesaf pour le suivi de terrain des projets au Togo. J'aurai un rôle de contrôle et d'évaluation du système de gestion de l'eau. Il s'agit d'accompagner les acteurs locaux et d'apprécier l'impact des formations sur les agents publics et la population locale. Je*

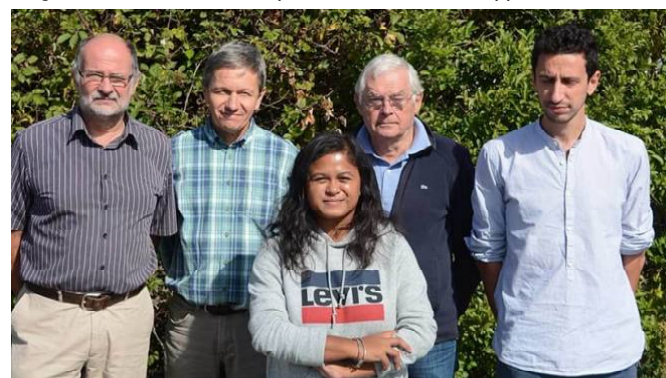
serai le relais entre les acteurs qui sont sur place et ceux qui sont en France (Adesaf, Syndicat d'eau de Lezay, Comité de jumelage)».

Christian Médeau ajoute : «*Le projet de Dani-Elavanyo initialement prévu est pratiquement achevé. Nous sommes à la recherche d'une ressource supplémentaire en eau car, on manque d'eau potable pendant les périodes sèches de plus en plus longues et nombreuses. Le pro-*

jet technique est monté, une demande de financement de 50.000 euros a été déposée auprès de la Région». Quentin Coquillaud conclut : «*Nous sommes confiants pour la suite du projet, la mise en place de sa gestion informatique est en cours. La phase de suivi doit permettre une bonne appropriation du projet par la population qui doit apprendre sa gestion fi-*

nancière et accepter que le prix de l'eau augmente pour financer l'entretien et les investissements. Suite aux élections locales prévues pour fin 2018, cette gestion sera confiée à des élus qui devront être formés. Ce sera une des missions de Florence».

Lezay est une petite ville française, située dans le département des Deux-Sèvres et la région de la Nouvelle-Aquitaine (anciennement Région Poitou-Charentes). Ses habitants sont appelés les Lezéens



Florence Rabezandriantra (devant) remplacera Florine Limandas au Togo pour le suivi des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

et les Lezéennes. La commune s'étend sur 45,6 km² et compte 2 126 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2007. Avec une densité de 46,6 habitants par km², Lezay a connu une hausse de 1,6% de sa population par rapport à 1999. Située à 128 mètres d'altitude, la Rivière La Dive est le principal cours d'eau qui traverse la commune de Lezay.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA, d'une semaine à l'autre Hausse des prêts et nouvelle baisse des emprunts la dernière semaine de septembre au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 25 septembre au 1^{er} octobre 2018, des prêts à hauteur de 45,600 milliards, contre 31,600 milliards une semaine plus tôt, et des emprunts à 34,600 milliards, contre 40,100 milliards une semaine plus tôt. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 281,400 milliards, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont, notamment à une semaine pour 24,100 milliards, et les emprunts à deux semaines pour 17,500 milliards. A l'échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 4,70%. Les taux minimum et maximum sont fixés à 2,55% et à 6,00% respectivement. A deux semaines, les trois taux étaient respectivement à 4,95%, 2,25% et 6,50%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal enregistrent respectivement 64,900 milliards et 61,600 milliards, dont 13,500 milliards à un mois pour la Côte d'Ivoire. Aux taux respectifs de 3,70%, 3,00% et 6,25%. Le Bénin et le Burkina Faso enregistrent 44,000 milliards et 40,500 milliards l'un et l'autre. Ils sont suivis du Niger avec 17,300 milliards, dont 2,000 milliards à un jour. Aux taux respectifs de 4,14%, 2,75% et 6,00%. Le Mali et la Guinée-Bissau enregistrent respectivement 5,000 milliards et 2,500 milliards.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal font 96,600 milliards, dont 5,000 milliards à six mois. Aux taux respectifs et identiques de 4,50%. Suivis de la Côte d'Ivoire avec 57,500 milliards, du Bénin avec 46,500 milliards, du Mali avec 35,200 milliards, du Niger avec 9,000 milliards et de la Guinée-

Bissau avec 2,00 milliards, dont 1,000 milliard à trois mois. Aux taux respectifs de 5,07%, 5,00% et 5,50%. Le Burkina Faso n'enregistre pas d'emprunts.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UMOA a enregistré une baisse du volume des transactions au cours du mois d'août 2018. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 186,3 milliards en août 2018, contre 224,6 milliards en juillet 2018, soit une diminution de 17,1%. Le taux moyen pondéré de ces opérations est ressorti à 4,56%, contre une réalisation de 4,65% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a baissé de 23,6% pour s'établir à 113,0 milliards. Le taux d'intérêt moyen sur ce guichet s'est établi à 4,48%, contre une réalisation de 4,43% le mois précédent.

Classement général des Spécialistes en valeur du trésor en 2017

ORABANK rafle la mise au Togo devant ECOBANK

Au Togo, en 2017 suivant un classement général des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) du Marché des Titres Publics de l'UMOA (Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest) effectué par l'Agence UMOA-Titres, ORABANK arrive en tête. Devant ECOBANK et Coris Bank Burkina. BOA (Bank of Africa) et l'UTB (Union togolaise de banque) ferment la marche.

A rappeler que le Marché des Titres Publics de l'UMOA fait intervenir plusieurs parties prenantes pour la mobilisation des ressources nécessaires au financement des Etats membres à des coûts maîtrisés. Parmi ces acteurs figurent les Spécialistes en Valeurs du Trésor. Conformément aux tex-

tes régissant leur activité, l'Agence UMOA-Titres procède, en collaboration avec les Trésors nationaux, à une évaluation annuelle de leur performance. Cette évaluation porte sur l'ensemble des missions des SVT qui sont la participation aux adjudications, la présence sur le marché secondaire et la qualité de service.

Pour l'année 2017, les vingt-neuf (29) SVT de l'Union ont été évalués et classés en fonction des émetteurs pour lesquels ils ont la qualité de SVT, soit vingt-trois (23) banques et six (6) SGI (Sociétés de gestion et d'intermédiation).

L'Agence UMOA-Titres fait également noter que les parties prenantes du Marché des Titres Publics sont constituées des émet-

teurs, des intermédiaires de marché, des investisseurs et des partenaires. Parmi les intermédiaires de marché, certaines banques et Sociétés de gestion et d'intermédiation (SGI) ont le statut additionnel de Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Cela signifie que ces établissements sont agréés par les Trésors Publics des Etats membres comme partenaires privilégiés mais non-exclusifs d'un ou de plusieurs Etats. Ces établissements ont des obligations particulières dans le cadre des opérations liées au Marché des Titres Publics, en contrepartie desquelles ils bénéficient de certains avantages exclusifs.

La loterie visa américain

Pourquoi cette forte envie des togolais d'émigrer aux USA?

Etonam Sossou

Dans un contexte de chômage structurel et au moment où la délivrance des visas ordinaires se fait de manière parcimonieuse au niveau de presque toutes les ambassades occidentales, la loterie américaine de visas est comme du pain béni pour bon nombre de togolais qui ne se privent pas de tenter leur chance.

Le lancement le 03 octobre et ce, jusqu'au 06 novembre, de la loterie de visas de diversité, va encore mettre la puce à l'oreille des plus dubitatifs. «J'avais l'habitude de passer devant les cyber café de certains coins de la ville pour inscrire ceux qui veulent tenter leur chance à la loterie américaine de visas. Mais je n'avais jamais franchi le pas pour me faire inscrire. En 2014, en écoutant l'interview de l'ambassadeur des Etats-Unis sur une radio de la place, cela m'a davantage convaincu de venir tenter ma chance », atteste, un jeune de 20 ans au look de rappeur américain qui va remplir cette année pour la

troisième fois le formulaire d'inscription à la loterie. Les jeunes en majorité, saluent l'initiative de la mise en place de cette loterie de visas américains. Pour une jeune femme africaine qui, pour rejoindre l'Eldorado européen, a payé ces derniers mois un lourd tribut dans la mer en empruntant des pirogues de fortune, une telle initiative est forcément bien perçue. Et elle est gratuite en plus. «De nos jours, le visa est tellement difficile à obtenir dans les ambassades occidentales. Cette initiative des Américains est une bonne chose pour les jeunes africains dont une partie est morte dans l'océan. Ce que nous voulons, c'est que les autres occidentaux copient l'exemple des Usa», lance Clémentine, la quarantaine et qui rêve de gagner à la loterie. Embouchant la même trompette, Jean Agbessi, la trentaine passée et qui se définit comme un «businessman», pense que la loterie de visas américains est un espoir pour les petits ouvriers qui ne peuvent pas avoir de visas ordi-

naires. «Car avoir un visa aujourd'hui demande beaucoup d'argent. C'est la croix et la bannière. Et comme ce sont les Américains, nous espérons'. C'est une excellente idée. Et aussi bien le gouvernement américain que les émigrés y gagnent. Car tout le monde connaît le dynamisme dont sont porteurs les émigrés. En même temps, le gouvernement des Etats-Unis aura une main d'œuvre qualifiée à bon marché au profit de son économie», souligne Jean Agbessi. Avant de faire remarquer que la plupart de ceux qui désertent le pays, ont au minimum le Bac, sans compter tous les diplômés sans emploi ou les actifs aguerris qui s'en vont.

Cependant, un jeune rencontré dans un cyber et qui était venu prendre des informations, ne croit pas à cette loterie de visas américains. «C'est du marketing simplement. En plus, je n'ai pas de chance pour gagner à la loterie», dit-il. Et notre interlocuteur qui a préféré taire son nom, de confier qu'il a un grand frère

qui est aux Usa depuis douze ans, mais qui n'est jamais revenu. «Avant, il appelait, mais maintenant il n'appelle plus. Pourtant, il a des papiers légaux. S'il n'est pas revenu jusqu'à maintenant, à mon avis c'est qu'il lui manque de moyens financiers», déclare-t-il en s'élançant sur son scooter.

En tout état de cause, ce qui est manifeste, c'est la forte envie d'émigrer aux Etats-Unis de ces jeunes au chômage qui sont en majorité des diplômés sans perspective d'emploi et des travailleurs désabusés. Tous évoquent des raisons économiques pour justifier leur obsédante envie de s'expatrier, en abandonnant parents, famille et amis derrière eux. «Je veux partir pour gagner de l'argent et revenir investir dans mon pays. Je n'ai nullement envie de rester éternellement en dehors de mon pays. J'ai une famille et j'arrive difficilement à



satisfaire ses besoins. Car ici, les temps sont durs et il n'y a d'espoir que cela change de sitôt», soutient un candidat à la loterie sous couvert de l'anonymat. En attendant de voir son rêve d'avoir le statut de résident légal au pays de Donald Trump, notre interlocuteur continue à gagner son pain quotidien en tant que commerçant ambulant.

De l'avis de Julien, un autre candidat à la loterie de visas américains, devenir commerçant est la seule

perspective de travail qui s'offre à lui. «Mais si tout le monde vend, qui va acheter ?», s'interroge-t-il. Le sort de Julien ressemble à celui de milliers de jeunes togolais sur qui la famille a placé beaucoup d'espoir, mais qui, conjecture difficile oblige, n'arrivent pas à réaliser ces attentes. «Tout le monde veut rester dans son pays et s'y réaliser. On n'émigre pas par plaisir. Mais, on y est contraint. Car chez nous, il n'y a pas de boulot», peste-t-il.

Rentrée scolaire 2018-2019

ASNER accompagne les élèves à Afagnan-Dévémé

Les élèves de l'Ecole primaire publique (EPP) d'Afagnan-Dévémé dans la préfecture de Bas-Mono, peuvent s'estimer heureux. Une cinquantaine d'entre eux, ont reçu un appui en fournitures scolaires de l'Association «soutiens-nous des enfants ruraux» (ASNER), le 29 septembre. Selon le président de ASNER, Joachim Komi Agbetim a il est nécessaire d'offrir aux enfants en milieux ruraux, l'opportunité d'étudier afin de lutter contre la déperdition scolaire. «Aujourd'hui, le monde est confronté à des difficultés exacerbées par les dérèglements climatiques, la pauvreté malgré les efforts multiformes de nos nations. Dans cet environnement hostile, les enfants dans les milieux ruraux et zones reculées paient le plus lourd tribut et n'ont aucun choix que de raccrocher les études pour des aventures au péril de leurs vies. De ce fait, les enfants d'Afagnan-Dévémé, émigrent vers le Nigeria, la Côte d'Ivoire, et bien d'autres pays de la



sous-région », a-t-il ajouté.

La cérémonie de remise des fournitures a été couplée d'une séance de sensibilisation sur l'éducation de la jeune fille et des enfants, la protection de l'environnement ainsi que l'hygiène corporelle. «les besoins sont énormes. Nous souhaiterions que des initiatives de ce genre soient répétitives dans ce milieu. D'autres personnes de bonnes volontés doivent accompagner cette association pour que le nombre de bénéficiaires soit revu à la hausse

dans les prochaines années », a déclaré le Directeur de l'EPP Afagnan-Dévémé, Ouro Bodji.

L'ASNER est créée en 2014 et intervient dans le domaine de la promotion de l'éducation des enfants, la lutte contre la déscolarisation et la non-scolarisation des enfants en milieu rural. «Nous devons créer l'avenir de nos enfants car ces derniers constituent l'avenir d'abord pour leur famille, leur communauté et partant de toute la nation », a affirmé le Président de l'association.

Prolongement du recensement dans la zone 1

La preuve par quatre du succès de l'opération

(suite de la page 6)

ment. Les experts de la CEDEAO qui ont fait un tour sur le terrain peuvent témoigner que le boycott a fait «pschittt».

L'appel n'ayant pas été entendu par la population, certains leaders veulent jouer sur la fibre de la culpabilité de ceux qui sont allés faire leur devoir civique. C'est ainsi qu'on

entend dire, ici et là, que ceux qui sont allés se faire recenser jouent le jeu du pouvoir et seront complices d'élections frauduleuses. Qu'à cela ne tienne !

Aujourd'hui, la CENI peut se féliciter d'avoir organisé sans accroches cette opération de recensement dans la zone 1. La mobi-

lisation de la population prouve qu'à cette étape, l'équipe à Kodjona Kadanga est sur la bonne voie. Mais il va falloir que la CENI apprenne des erreurs relevées lors de cette première phase pour que l'opération dans la zone 2 qui débute le 17 Octobre se passe de tous commentaires.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°5010 DE LOTO KADOO DU 28 Sept 2018

La LONATO a procédé vendredi au 511^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays

Néanmoins, la ville de SOKODE a enregistré un gagnant d'un gros lot. Il s'agit d'un lot de 1.500.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 10234..

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Après le grand tirage du 27 juillet 2018 des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2018. Au grattage, Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage, un gros lot de 2.000.000F CFA est encore à enlever.

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 640 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent. Alors n'hésitez pas! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2018 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateurs et auprès des vendeurs ambulants).

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°511 de LOTO KADOO du 05 Octobre 2018

Numéro de base

41 64 36 75 49

Numéros bonus

54 55

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°066 DE LOTO Sam du 29 Septembre 2018

Le tirage N°067 du LOTO Sam a eu lieu samedi.

Samedi, dernier, la LONATO a enregistré ce sont des lots intermédiaire c'est-à-dire des lots de d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA, qui ont été enregistrés dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°067 de LOTO SAM du 06 Octobre 2018

Numéro de base

81 79 75 07 12

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE **CENI-TOGO**



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

NOUVEAU RECENSEMENT ELECTORAL



Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**
Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**



**La nouvelle
carte
d'électeur**



**pour
aujourd'hui
pour demain
pour le Togo**

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !